



L'antibioprophylaxie au bloc opératoire

A. Moeremans, M. Pantanacce, N. Lebon, M. Lun-Sin, A. Picard, C. Taconet

Aucun conflit d'intérêt

Résumé

L'administration d'antibiotiques s'effectue selon des RFE de la SFAR. Cependant il existe une variabilité dans la réalisation de leur administration. L'étude cherche à évaluer la conformité des pratiques et à analyser les écarts constatés.

Méthodologie

Etude prospective, observationnelle et monocentrique effectuée en 2 temps : 1 phase d'étude de données récupérées à postériori et une phase d'observation directe. Elle s'est effectuée sur 25 jours.

Résultats et Analyse

285 patients inclus, 161 dans l'étude N°1 et 124 dans la N°2. Les résultats obtenus sont proches concernant la 1^{ère} injection avec respectivement 96% et 93% de conformité globale. On relève un délai incision/injection inférieur à 30min dans les spécialités dont le délai entrée en salle/incision est inférieur à 45min.

Critères de jugement

Modalités d'injection de l'antibioprophylaxie, soit sa réalisation effective, le choix de la molécule et de la dose initiale, le délai entre injection et incision et les réinjections.

Synthèse conclusion

Le respect du délai entre l'injection de l'antibioprophylaxie et le début de la chirurgie représente le principal critère qui fait défaut à la conformité de la réalisation de la 1^{ère} injection au bloc opératoire. Les autres critères représentent au minimum 82% de conformité.